

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellectis publie ses résultats financiers du quatrième trimestre 2018 et de l'exercice 2018

- UCART123 en étude clinique de Phase I à escalade de dose pour les patients atteints de LAM
- UCART22 a reçu l'approbation de la FDA et des IRB (Institutional Review Boards) pour le démarrage de l'essai clinique de Phase I à escalade de dose pour le traitement de la LLA à cellules B
- L'abstract de Servier et Allogene présentant les études UCART19 lors de la conférence 2018 de l'ASH montre les progrès continus de ce premier programme clinique CAR-T allogénique chez les patients adultes et pédiatriques atteints de LLA
- Par l'intermédiaire de sa nouvelle filiale Cellectis Biologics, Inc., Cellectis a signé un contrat de location pour la construction d'une usine de production en Caroline du Nord en prévision de la commercialisation de ses thérapies UCART
- Situation de trésorerie¹ de 452M\$ au 31 décembre 2018 comparée à \$297M\$ au 31 décembre 2017

New York, N.Y. – le 11 mars 2019 à 21h10, heure de Paris – Cellectis S.A. (Euronext Growth : ALCLS – Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T allogéniques ingénierées (UCART), présente ses résultats pour le quatrième trimestre 2018 et pour l'exercice 2018.

Informations concernant la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique se tiendra le 12 mars 2019 à 12h30, heure de Paris - 7h30, heure de New York. Durant cette conférence, les résultats financiers du 4^{ème} trimestre de l'année 2018 et de l'ensemble de l'année terminée seront présentés.

Numéros de téléphone pour écouter la conférence en direct :

877-407-3104 (États-Unis & Canada)
+1 201-493-6792 (international)

¹ La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants.

Une diffusion en différé sera également disponible pendant les 6 mois qui suivront cette conférence en appelant le 877-660-6853 (pour les États-Unis & le Canada) ou le 201-612-7415 (pour l'international).

Quatrième trimestre et faits marquants

Programmes de développement propriétaires

• Production selon les Bonnes pratiques de Fabrication (BPF)

En 2018, nous avons effectué nos campagnes de production BPF (« Bonnes Pratiques de Fabrication ») pour nos deux principaux programmes de développement propriétaires UCART123 and UCART22. La production est actuellement réalisée chez deux sous-traitants, MolMed et CellForCure.

Nous avons démarré la construction d'une usine de production de 1 300 m² à Paris appelée « SMART » pour « Starting MAterial Realization for CAR-T products » (ou matières premières pour la fabrication de produits UCART). Cette usine est conçue pour assurer l'approvisionnement en matières premières de nos études cliniques. L'internalisation de cette activité a pour but de réduire considérablement nos délais de fabrication et d'améliorer notre flexibilité lors du développement clinique de nos produits candidats. La mise en service de cette unité est prévue pour 2020. Nous prévoyons également que SMART puisse permettre l'approvisionnement en matières premières nécessaires à la production de nos produits CAR-T à usage commercial, une fois l'approbation réglementaire de la FDA obtenue.

En mars 2019, nous avons conclu un contrat de location pour la construction d'une usine de production à usage commercial de 7 600 m², appelée « IMPACT » pour « Innovative Manufacturing Plant for Allogeneic Cellular Therapies » (ou usine de production innovante pour les thérapies cellulaires allogéniques). L'installation IMPACT, située à Raleigh en Caroline du Nord, est conçue pour permettre la production clinique et commerciale de nos produits selon les normes américaines comparables aux normes BPF en vue d'une approbation réglementaire. L'installation devrait être opérationnelle d'ici 2021.

• UCART123 pour les patients atteints de LAM

Les études cliniques de Phase I à escalade de dose de UCART123 pour les patients atteints de leucémie aiguë myéloblastique (LAM) sont en cours au MD Anderson Cancer Center et au Weill Cornell Medical Center. En août 2018, nous avons conclu de nouveaux accords avec Dana Farber Cancer Institute et H. Lee Moffitt Cancer Center dans le but de renforcer la réalisation de notre étude clinique UCART123.

Pour l'étude clinique en LAM, le palier de dose actuel est de 2.5×10^5 cellules par kilogramme, suivi par les paliers des doses 2 et 3 respectivement à 6.25×10^5 et 5.05×10^6 cellules UCART123 par kilogramme. Nous prévoyons d'administrer ce produit candidat à entre 2 et 4 patients par palier de dose, avec une période de suivi de traitement de 4 semaines par patient ainsi que la possibilité de redoser les patients réagissant au traitement.

• UCART22 pour les patients atteints de LLA à cellules B

La FDA (ou U.S. Food and Drug Administration) a autorisé le démarrage de l'essai clinique de Phase I pour UCART22 en leucémie lymphoblastique aiguë à cellule B (LLA à cellules B) chez

les patients adultes. Cette étude a pour but d'évaluer l'innocuité et la tolérabilité de ce produit candidat à des doses croissantes.

UCART22 est conçu pour cibler les cellules cancéreuses exprimant CD22. Comme CD19, CD22 est un antigène à la surface de la cellule qui s'exprime dès le stade de pré-développement des cellules B et jusqu'à maturation. CD22 est exprimé dans plus de 90% des cas de LLA à cellules B. Environ 85% des cas de LLA impliquent des cellules B précurseurs (LLA à cellules B). L'étude clinique sera menée par le Docteur Nitin Jain, Professeur adjoint au MD Anderson Cancer Center de l'Université du Texas à Houston aux États-Unis, et le Professeur Hagop Kantarjian, Directeur du département traitant les leucémies au MD Anderson Cancer Center de l'Université du Texas.

- **UCARTCS1 pour les patients atteints du Myélome Multiple (MM)**

Nous avons choisi CS1 (également connu sous le nom de SLAMF7) comme antigène ciblé dans ce programme compte tenu du niveau élevé d'expression de CS1 chez les patients atteints de MM sur cellules malignes en comparaison avec le faible niveau d'expression de ce même antigène sur les cellules non-malignes. Nous nous sommes également fondés sur les résultats de tiers en évaluant les bonnes performances de l'anticorps monoclonal elotuzumab qui cible CS1 chez les patients atteints de MM. L'étude clinique pour UCARTCS1 devrait débuter en 2019.

- **UCART19 (en partenariat, exclusivement licencié à Servier) pour les patients adultes et pédiatriques atteints de LLA**

À la 60^e conférence annuelle de l'ASH (« American Society of Hematology »), nos partenaires, Servier et Allogene ont présenté des données sur UCART19, montrant les progrès continus des essais cliniques de Phase I chez des patients pédiatriques et adultes atteints de LLA.

Ces résultats montrent que 82% des patients (14/17) ayant reçu un traitement préalable de lymphodéplétion (consistant en l'administration de fludarabine, cyclophosphamide et alemtuzumab, un anticorps monoclonal anti-CD52) ont été mis en rémission complète (CR) ou en rémission complète mais avec une récupération incomplète du sang (CRI) au 28^e ou 42^e jour après l'injection de UCART19. Parmi les 14 patients répondant au traitement, 71% (10/14) d'entre eux ont présentés une maladie résiduelle minimum négative (MRD ou Minimum Residual Disease) évaluée par cytométrie de flux ou qPCR. MRD⁺ signifie que moins d'une cellule leucémique sur 10⁴ cellules normales est présente dans le corps des patients. Lors de l'examen de tous les patients traités, 67% (14/21) d'entre eux ont obtenu une CR/CRI. Concernant la sécurité du produit, il n'y a eu aucune réaction sévère du greffon contre l'hôte (GvHD ou graft versus host disease) ni d'effets secondaires neurologiques. Les toxicités de grade 3 ou 4 ne concernaient que les épisodes de syndrome de relargage de cytokines (14% soit 3/21), de cytopénie prolongée (29% soit 6/21) et d'infections virales (24% soit 5/21).

Nous nous félicitons des progrès continus de UCART19 sous la direction de nos partenaires Servier et Allogene. Dans le cadre notre accord de licence, de développement et de commercialisation avec Servier, Cellectis est éligible à des paiements d'étapes cliniques et commerciales ainsi qu'à des redevances sur la base de pourcentages élevés à un chiffre, échelonnés et appliqués sur les ventes nettes mondiales.

- **ALLO-715 (BCMA) et ALLO-819 (Flt3) (en partenariat, exclusivement licencié à Allogene)**

Allogene a présenté à la conférence 2018 de l'ASH des recherches précliniques sur ALLO-715, une thérapie allogénique CAR-T ciblant BCMA dotée d'un système de sécurité intégré pour le traitement de patients atteints du myélome multiple, ainsi qu'un poster décrivant ALLO-819, une thérapie CAR-T allogénique ciblant Flt3 et possédant également un système de sécurité intégré pour le traitement de patients atteints de la LAM.

ALLO-715 et ALLO-819 ont été développés dans le cadre d'une collaboration de recherche avec Allogene et visent des cibles sous licence exclusive de Cellectis. Allogene détient les droits exclusifs mondiaux pour le développement et la commercialisation de ces produits candidats.

Conformément à notre accord de licence avec Allogene, Cellectis est éligible à des paiements d'étapes de développement et commerciales pouvant atteindre 2,8 milliards de dollars, soit 185 millions de dollars par cible pour 15 cibles. Cellectis est également éligible à des redevances sur la base de pourcentages élevés à un chiffre échelonnés et appliqués sur les ventes nettes mondiales de tous les produits commercialisés par Allogene.

Gouvernance

Le 13 mars 2018, Ely Boglioli a été nommée Directrice des Opérations, succédant à Mathieu Simon, qui a pris sa retraite. Mathieu Simon a également démissionné de son poste de membre du conseil d'administration.

Le 19 septembre, Cellectis a annoncé que Stephan A. Grupp, M.D., Ph.D., un oncologue pédiatrique de premier plan à l'Hôpital pour enfants de Philadelphie et chef du département de thérapie cellulaire et de transplantation à l'Hôpital pour enfants de Philadelphie (CHOP) rejoignait le conseil scientifique de Cellectis.

Le 10 décembre 2018, la nomination de Bill Monteith en tant Vice-Président Senior U.S a été annoncée. Cette nomination s'inscrit dans le projet de Cellectis d'établir des capacités de production à usage commercial aux États-Unis, notamment par le déploiement d'IMPACT. Bill Monteith rejoint Cellectis après avoir travaillé pour Hitachi Chemical Advanced Therapeutics Solutions, où il occupait les fonctions de directeur des opérations et de directeur de trois sites de production.

Finance

Les états financiers consolidés de Collectis et de Calyxt, dont Collectis est actionnaire à 69,5%, ont été préparés conformément aux normes *International Financial Reporting Standards* ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« GAAP »).

Le détail de ces données financières consolidées entre Collectis et Calyxt figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatif aux résultats financiers du quatrième trimestre 2018.

Résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2018

Situation de la trésorerie : Au 31 décembre 2018, Collectis et Calyxt disposaient ensemble de 452 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants, dont 358 M\$ sont attribuables à Collectis. En comparaison, la trésorerie consolidée au 31 décembre 2017 s'élevait à 297 M\$, dont 240 M\$ étaient attribuables à Collectis. Cette augmentation nette de 155 M\$ correspond principalement à un produit net de 227M\$ provenant des deux offres secondaires de titres distinctes réalisées par Collectis et Calyxt en 2018. Les flux nets de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles en 2018 s'élevaient à 68M\$, dont 48 M\$ attribuables à Collectis.

Nous estimons que notre trésorerie, nos équivalents de trésorerie et nos actifs financiers courants consolidés au 31 décembre 2018 seront suffisants pour financer nos activités jusqu'à dans l'année 2021

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés s'élevaient à 3 M\$ pour le quatrième trimestre 2018, comparativement à 7 M\$ pour le quatrième trimestre 2017. Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés s'élevaient à 21 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à 34 M\$ pour l'exercice 2017. 98% du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation consolidés sont relatifs à Collectis en 2018. Cette diminution entre 2018 et 2017 s'explique principalement par la diminution de la reconnaissance de paiements initiaux déjà versés et des remboursements de frais de recherche et développement en relation avec nos collaborations thérapeutiques.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés sont stables à 21M\$ pour les trimestres 2018 et 2017. Les frais de recherche et développement consolidés se sont établis à 77 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à 79 M\$ pour l'exercice 2017. 89% des frais de recherche et développement consolidés sont attribués à Collectis en 2018. La diminution de 2 M\$ entre 2018 et 2017 est principalement liée à la réduction de 6 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie et d'1 M\$ de charges sociales sur l'attribution d'options d'achat d'actions. Cette baisse a été partiellement compensée par une augmentation de 4 M\$ des charges de personnel, notamment en raison d'une augmentation des effectifs de R&D, ainsi qu'une augmentation d'1 M\$ des achats et de charges externes.

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux consolidés s'élevaient à 11M\$ pour le quatrième trimestre 2018, comparativement à 13M\$ pour le quatrième trimestre 2017. La diminution est principalement imputable à la diminution des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie et des charges sociales sur l'attribution d'options d'achat d'actions.

Les frais administratifs et commerciaux consolidés s'élevaient à 47M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à 45M\$ pour l'exercice 2017. 55% des frais administratifs et commerciaux consolidés sont relatifs à Collectis en 2018. L'augmentation de 2M\$ entre 2018 et 2017 est principalement liée à la hausse des salaires et des achats chez Calyxt de 8M\$ qui s'explique par la montée en puissance de ses capacités de commercialisation et aux dépenses associées à son

statut de société cotée. Cette hausse a été partiellement compensée par une réduction des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie de 7M\$.

Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis s'élevait à 23 M\$ (soit 0,53 \$ par action) pour le quatrième trimestre 2018, comparativement à 27 M\$ (soit 0,76 \$ par action) pour le quatrième trimestre 2017. La perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis s'élevait à 79 M\$ (soit 1,93 \$ par action) pour l'exercice 2018, dont 60 M\$ sont relatifs à Collectis, comparativement à 99 M\$ (soit 2,78 \$ par action) pour l'exercice 2017, dont 85M\$ sont relatifs à Collectis. Cette diminution de 20 M\$ de la perte nette entre 2018 et 2017 est principalement due à une augmentation significative du résultat financier de 28 M\$, partiellement compensée par une augmentation des pertes d'exploitation de 12M\$, dont 11M\$ sont relatifs à Calyxt.

Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis s'élevait à 16 M\$ (soit 0,37 \$ par action) pour le quatrième trimestre 2018, comparativement à 16 M\$ (soit 0,46 \$ par action) pour le quatrième trimestre 2017. La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis, qui exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, s'élevait à 44 M\$ (soit 1,08 \$ par action) pour l'exercice 2018, dont 31 M\$ sont relatifs à Collectis, contre 50 M\$ (soit 1,41 \$ par action) pour l'exercice 2018, dont 42 M\$ sont relatifs à Collectis. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Collectis en 2019 dans les domaines suivants :

- Prise en charge de notre riche portefeuille de produits candidats, y compris les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22 et UCARTCS1.
- Mise en place de capacités de fabrication de pointe, et
- Renforcement de nos départements de fabrication et cliniques, notamment en recrutant du personnel de talent.

Calyxt prévoit de consacrer ses dépenses en 2019 dans les domaines suivants:

- Lancement de ses produits à base de soja à haute teneur en acide oléique, incluant son huile de soja Calyno™ à haute teneur en acide oléique et son tourteau de soja,
- Soutien pour son riche portefeuille de produits innovants et,
- Renforcement des fonctions commerciales, générales et administratives.

COLLECTIS S.A.
BILAN CONSOLIDÉ
(en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-17 retraité (*)	31-déc.-18
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 431	1 268
Immobilisations corporelles	7 226	10 041
Actifs financiers	1 004	1 891
Total actifs non courants	9 661	13 199
Actifs courants		
Stocks	250	275
Clients et comptes rattachés	2 753	2 971
Subventions à recevoir	9 524	17 173
Autres actifs courants	13 713	15 333
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	296 982	451 889
Total actifs courants	323 221	487 641
TOTAL DE L'ACTIF	332 882	500 840
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	2 367	2 765
Primes d'émission	614 037	828 525
Actions propres	(297)	-
Ecart de conversion	1 834	(16 668)
Réserves	(253 702)	(326 628)
Résultat net, part du groupe	(99 368)	(78 693)
Capitaux propres, part du Groupe	264 872	409 301
Intérêts minoritaires	19 113	40 970
Total capitaux propres	283 985	450 272
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	13	1 018
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	3 430	2 681
Total passifs non courants	3 443	3 699
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	21	333
Fournisseurs et comptes rattachés	9 460	15 883
Revenus différés	27 975	20 754
Provisions courantes	1 427	1 530
Autres passifs courants	6 570	8 369
Total passifs courants	45 453	46 869
TOTAL DU PASSIF	332 882	500 840

(*) Les états financiers consolidés ont été retraités pour les besoins de l'application d'IFRS 15. La réconciliation entre les états financiers consolidés présentés les périodes précédentes et les états financiers consolidés retraités est disponible en Note 2.3 des comptes consolidés au 31 décembre 2018.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – QUATRIEMES TRIMESTRES
(non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 31 décembre	
	2017	2018
Revenus		
Chiffre d'affaires	5 725	968
Autres revenus	1 185	2 108
Total Revenus	6 910	3 077
Charges opérationnelles		
Coût des redevances	(883)	(720)
Frais de recherche et développement	(20 704)	(21 266)
Frais administratifs et commerciaux	(12 992)	(10 517)
Autres produits et charges opérationnelles	(94)	162
Total charges opérationnelles	(34 672)	(32 341)
Résultat opérationnel	(27 762)	(29 265)
Résultat financier	(958)	3 200
Résultat net de la période	(28 721)	(26 065)
Résultat part du groupe	(27 171)	(23 075)
Intérêts minoritaires	(1 550)	(2 990)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(0,76)	(0,53)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(0,76)	(0,53)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – EXERCICES COMPLETS
 (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2018
Revenus		
Chiffre d'affaires	25 188	12 731
Autres revenus	8 528	8 701
Total Revenus	33 715	21 432
Charges opérationnelles		
Coût des redevances	(2 620)	(2 739)
Frais de recherche et développement	(79 227)	(76 567)
Frais administratifs et commerciaux	(44 750)	(47 248)
Autres produits et charges opérationnelles	232	31
Total charges opérationnelles	(126 366)	(126 523)
Résultat opérationnel	(92 650)	(105 091)
Résultat financier	(11 032)	16 758
Résultat net de la période	(103 683)	(88 333)
Résultat part du groupe	(99 368)	(78 693)
Intérêts minoritaires	(4 315)	(9 640)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(2,78)	(1,93)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(2,78)	(1,93)

COLLECTIS S.A.

DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – Quatrièmes trimestres
(en milliers de dollars)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteur opérationnels
Chiffre d'affaires externe	190	5 535	5 725	4	964	968
Autres produits	50	1 135	1 185	172	1 937	2 108
Chiffre d'affaires externe et autres produits	240	6 670	6 910	176	2 901	3 077
Coût des redevances	(348)	(535)	(883)	(240)	(481)	(720)
Frais de recherche et développement	(1 856)	(18 848)	(20 704)	(2 725)	(18 541)	(21 266)
Frais administratifs et commerciaux	(4 969)	(8 023)	(12 992)	(6 436)	(4 081)	(10 517)
Autres produits et charges d'exploitation	35	(129)	(94)	(68)	230	162
Total charges d'exploitation	(7 138)	(27 534)	(34 672)	(9 469)	(22 873)	(32 341)
Résultat opérationnel avant impôt	(6 898)	(20 865)	(27 762)	(9 293)	(19 971)	(29 265)
Résultat financier	139	(1 096)	(958)	418	2 782	3 200
Résultat net	(6 759)	(21 962)	(28 721)	(8 875)	(17 189)	(26 065)
Intérêts minoritaires	1 550	-	1 550	2 990	-	2 990
Résultat net, part du Groupe	(5 209)	(21 962)	(27 171)	(5 886)	(17 189)	(23 075)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	570	4 196	4 766	153	4 388	4 541
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	1 732	4 299	6 031	1 767	911	2 678
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	2 302	8 494	10 796	1 920	5 299	7 219
Résultat net ajusté, part du Groupe	(2 907)	(13 468)	(16 374)	(3 966)	(11 890)	(15 856)
Flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles	(6 817)	(2 696)	(9 513)	(6 652)	(13 950)	(20 602)

CELLLECTIS S.A.

DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – Exercices complets
(en milliers de dollars)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteur opérationnels
Chiffre d'affaires externe	508	24 680	25 188	236	12 495	12 731
Autres produits	239	8 290	8 528	178	8 523	8 701
Chiffre d'affaires externe et autres produits	747	32 969	33 715	414	21 018	21 432
Coût des redevances	(390)	(2 230)	(2 620)	(595)	(2 144)	(2 739)
Frais de recherche et développement	(6 057)	(73 170)	(79 227)	(8 638)	(67 929)	(76 567)
Frais administratifs et commerciaux	(13 143)	(31 607)	(44 750)	(21 067)	(26 180)	(47 248)
Autres produits et charges d'exploitation	6	225	232	(50)	81	31
Total charges d'exploitation	(19 584)	(106 782)	(126 366)	(30 351)	(96 172)	(126 523)
Résultat opérationnel avant impôt	(18 837)	(73 813)	(92 650)	(29 937)	(75 154)	(105 091)
Résultat financier	0	(11 032)	(11 032)	1 420	15 339	16 758
Résultat net	(18 837)	(84 846)	(103 683)	(28 517)	(59 816)	(88 333)
Intérêts minoritaires	4 315	-	4 315	9 640	-	9 640
Résultat net, part du Groupe	(14 522)	(84 846)	(99 368)	(18 877)	(59 816)	(78 693)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	967	22 623	23 590	838	16 852	17 689
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	4 990	20 345	25 335	5 218	11 655	16 873
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	5 957	42 968	48 925	6 056	28 507	34 563
Résultat net ajusté, part du Groupe	(8 565)	(41 877)	(50 443)	(12 821)	(31 309)	(44 130)
Flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles	(12 785)	(39 542)	(52 327)	(20 252)	(47 885)	(68 137)

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Cellectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Cellectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Cellectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS - Quatrièmes trimestres (non audités) (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 31 décembre	
	2017	2018
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(27 171)	(23 075)
Ajustement :		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	10 796	7 219
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(16 374)	(15 856)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,46)	(0,37)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	35 949 421	42 430 040
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,46)	(0,37)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	36 128 350	42 560 947

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – Exercices complets
 (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2018
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(99 368)	(78 693)
Ajustement :		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	48 925	34 563
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(50 443)	(44 130)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(1,41)	(1,08)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	35 690 636	40 774 197
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(1,41)	(1,08)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	35 715 321	41 285 578

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

À propos de Cellectis

Cellectis est une entreprise biopharmaceutique de stade clinique, spécialisée dans le développement d'une nouvelle génération d'immunothérapies contre le cancer fondées sur les cellules CAR-T ingénierées (UCART). En capitalisant sur ses 19 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile – Cellectis utilise la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses. Grâce à ses technologies pionnières d'ingénierie des génomes appliquées aux sciences de la vie, le groupe Cellectis a pour objectif de créer des produits innovants dans de multiples domaines ciblant plusieurs marchés.

Talking about gene editing? We do it. TALEN® est une marque déposée, propriété du Groupe Cellectis.

Cellectis est cotée sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.cellectis.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts media :

Jennifer Moore, Directrice de la communication, + 1917-580-1088, media@cellectis.com
 Caroline Carmagnol, ALIZE RP, 01 44 54 36 66, cellectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Victor Chaulot-Talmon, Analyste, Relations Investisseurs Europe, 01 81 69 17 22,

victor.chaulot-talmon@cellectis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Cellectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les documents enregistrés postérieurement par Cellectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

###